



RightsEmpower

Law Firm & Consultancy

BREVE PRESENTATION DU CABINET D'AVOCATS RIGHTSEMPower



RightsEmpower est un Cabinet d'Avocats dynamique et expérimenté, qui a su confirmer son empreinte dans divers domaines entre autres celui de l'environnement et de ressources naturelles. Nous offrons une vaste gamme de services juridiques de haute qualité, conçus sur mesure pour répondre aux besoins des organisations nationales et internationales en République Démocratique du Congo (RDC), en Afrique et partout dans le monde.

Etabli en RDC et en Afrique du Sud, RightsEmpower travaille en partenariat avec les parlements, les institutions gouvernementales, d'autres Cabinets d'Avocats, des organisations non-gouvernementales, des organisations de la société civile et bureaux d'études tant au niveau national qu'international en vue d'accompagner ses clients à atteindre leurs objectifs, avec des conseils juridiques techniques et pratiques.

Nature juridique

RightsEmpower est une société civile des Avocats immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Kinshasa-Gombe sous Acte des Sociétés 0019. Elle dispose des statuts notariés par le service compétent de la mairie de Kinshasa-Gombe, et approuvés par le Conseil du Barreau de Kinshasa-Gombe. Elle a obtenu le Numéro d'Identification Nationale 01-831-N40582M délivré par le Ministère de l'Economie. En sus, RightsEmpower a obtenu le numéro d'identification national 01-831-N40582M, délivré par le ministère de l'Économie.

Nos Objectifs et Missions

Nous sommes assignés notamment les objectifs et missions de :

- ◆ Promouvoir le droit de l'environnement
- ◆ Défendre les droits des communautés locales dans l'exploitation des ressources naturelles
- ◆ Assurer le suivi et l'évaluation des conventions internationales environnementales et par l'étude et l'analyse des textes juridiques internes en matière environnementale
- ◆ Lutter contre l'exploitation illicite des forêts, vulgariser la législation environnementale(forestière, minière, foncière, etc.)
- ◆ Lobbying et plaidoyer
- ◆ Renforcer les capacités des institutions et organisations dans ses secteurs d'activités au niveau national, provincial et local.

Notre équipe est composée d'avocats, d'experts, de consultants et de professionnels expérimentés en droit de l'environnement(forêt, changement climatique, foncier, décentralisation, conservation de la nature, etc.) fournissant des conseils techniques et stratégiques à un éventail varié d'entreprises congolaises et internationales, institutions publiques, organisations internationales et particuliers. Dans cette approche, nous mobilisons des connaissances, des méthodes et stratégies pour donner des solutions originales et créatives, adaptées à chaque situation.

Nous accompagnons et soutenons les affaires des investisseurs africains et internationaux afin de les aider à croître et durer pour un avenir passionnant. De ce fait, nous aidons chacun de nos clients avec des stratégies commerciales uniques et un soutien juridique pour devenir une entreprise durable.

Notre équipe



Nos domaines de pratique

RightsEmpower opère dans divers domaines d'activités. Nous fournissons des conseils juridiques éclairés pour le développement des activités des organisations dans de nombreux champs d'action notamment:

- Forêts
- Changement Climatique/REDD+
- Foncier
- Mines
- Conservation de la Nature
- Décentralisation

Nos réalisations et expériences

RightsEmpower dispose l'expérience de plusieurs années dans le domaine de l'environnement et ressources naturelles, dans lequel elle fait preuve de plusieurs réalisations notamment:



Forêt-Changement Climatique-Foncier-Décentralisation

1.Sensibilisation des communautés locales de KUTU / province du Bandundu sur l'importance de la forêt/changement climatique

En 2011 nous avons été financé par le programme WWF-RDC pour réaliser une mission de sensibilisation des communautés locales de Kutu sur l'importance de la forêts. L'objectif principal a consisté à Identifier des ONGs locales, former les d'animateurs locaux, sensibiliser 120 participants (communautés locales, leaders traditionnels et locaux...).

2.Analyse des lacunes et production de directives concernant le changement climatique/Redd+ pour diligenter le plaidoyer de promulgation de la loi spécifique sur le changement climatique

Avec l'appui financier du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP), une étude a été réalisé en 2011 pour analyser les lacunes et produire les directives relatives au changement climatique/Redd+ pour diligenter le plaidoyer de promulgation de la loi spécifique sur le changement climatique en RDC. A cet effet, il était prélever les principales dispositions du code forestier et de textes réglementaires relatifs au changement climatique / REDD +, regrouper dans un Recueil les textes normatifs sur le changement climatique en RDC, analyser le cadre juridique et institutionnel sur le changement climatique en RDC . Cette étude a été défendu aux ateliers du Vietnam et Thaïlande

3. Vulgarisation des communautés locales de BUKAVU (Sud-Kivu) aux instruments juridiques relatifs à la forêt, foncier, la conservation de la nature et décentralisation

Ce projet a été réalisé en 2012, avec le financement de la GIZ. (Coopération Internationale Allemande). Implémenté dans la province du Sud-Kivu, le projet avait poursuivit les objectifs notamment : former 8 animateurs locaux sur les textes juridiques relatifs à la forêt, foncier, conservation de la nature et décentralisation, superviser et évaluer les activités de 8 animateurs locaux dans les ateliers locaux (Walungu et Kabare), vulgariser 120 membres des communautés locales des territoires de Walungu et Kabare sur 4 thématiques des textes juridiques précitées. tiques/ administratives.

4.Cadre juridique et institutionnel pour la mise en œuvre REDD + en RDC

Avec l'appui financier de Global Legislators Organization Chapitre RDC, une étude juridique a été réalisé en 2013 sur l'analyse du cadre juridique et institutionnel pour la mise en œuvre de la REDD+ en RDC. L'étude s'est focalisé sur les thématiques relatives à l'Aménagement du territoire, Tenure foncière, Arrangements institutionnels, Sauvegardes Sociales et Environnementales et Participation Publique. En effet, l'analyse des aspects juridiques et institutionnels da permis de proposer des actions prioritaires à entreprendre, sous forme d'axes stratégiques des réformes ou des lignes directrices, pour guider le travail des parlementaires dans les processus des réformes législatives et institutionnelles.

5.Elaboration des directives sur les normes de zonage forestier à utiliser par les communautés locales en RDC

En mars 2011 African Foundation Wildlife (AWF) a apporté un appui financier à notre expertise pour financer le projet de d'élaboration les directives sur les normes de zonage forestier participatif à utiliser par les communautés locales impliquées dans l'exploitation forestière. Ce projet nous a conduit à l'élaboration d'un Guide juridique sur le zonage forestier participatif à l'usage des communautés locales., qui d'ailleurs constitue un outil d'appui à la sensibilisation.

5. Programme de réduction des émissions dans le Mai-Ndombe

En 2015 nous avons contribuer à l'implémentation du programme de réduction des émissions dans la province de Mai-Ndombe, grâce au financement de la Banque Mondiale à travers FCPF. Nous avons réaliser une étude juridique sur la clarification de la nature des émissions du crédit carbone en droit congolais. Elle visait l'analyser de la base légale sur la vente de crédit carbone, définir la nature juridique des émissions du crédit carbone, identifier les droits des communautés locales en RDC.

